

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 500 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de la région de Chénéville

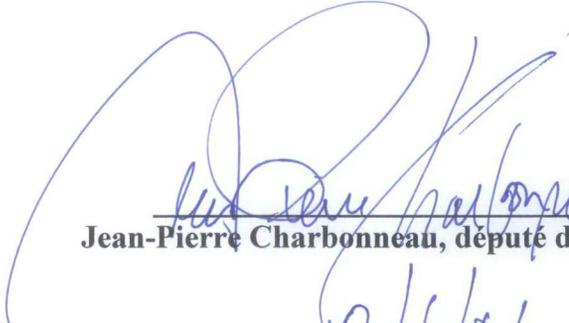
Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de l'arrondissement de Chénéville n'ont pas droit au même service ambulancier de qualité que ceux de Buckingham.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à notre député de faire toutes les représentations nécessaires, notamment auprès de l'agence de la Santé et aussi du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que nous puissions bénéficier du même service d'urgence de qualité que les autres citoyens. Améliorons le temps réponse des paramédics pour les appels d'urgence sur le territoire de Chénéville.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas

13/6/06

Date

